

## Activités sportives pour les 4-11 ans

Le service des sports de la ville propose d'éveiller vos enfants à la pratique sportive, par le Centre d'initiation aux sports (CIS), tous les mercredis à l'année sauf vacances scolaires de 9 heures à 12h30 selon la tranche d'âges :

- De 9h à 10h : pour les enfants nés entre 2016, 2017, 2018 (8-7-6 ans) CP/CE1/CE2
- De 10h15 à 11h : pour les enfants nés en 2019 et 2020 (5-4 ans) grandes et moyennes sections
- De 11h30 à 12h30 : pour les enfants nés en 2014, 2015 (9-10-11 ans) CM1/CM2



- **De septembre à juin** : Gymnase Chantal MAUDUIT • Gymnase Auguste Delaune.

L'objectif du centre d'initiation aux sports est d'initier les enfants à diverses disciplines sportives. Le CIS mise avant tout sur le côté multisports, une formule qui permet de pratiquer différentes disciplines et qui laisse, ainsi, le temps à l'enfant de choisir un sport qui lui plait.

Le CIS sert donc de passerelle avec le monde associatif local.

Les séances d'apprentissages sont supervisées et coordonnées par les éducateurs sportifs de la ville. Elles sont organisées sur des cycles de découvertes adaptés.

### Inscriptions en mairie

Sur dépôt du dossier complet, remis en main propre à l'un des agents du service des sports à partir du 03 septembre 2024 sur les horaires d'ouvertures de notre service:

- Lundi, Mardi et Jeudi de 9h à 12h30 - 13h30 à 18h
- Mercredi de 13h30 à 18h
- Vendredi de 9h à 12h30 -13h30 à 16h30

Bureau du service des sports, Hôtel de ville de Magny-les-Hameaux.

Paiement de la cotisation sur place selon le taux à l'effort (chèques, espèces, bons PALM, chèques vacances)

Le dossier complet comprend : la fiche d'inscription, questionnaire de santé mineur rempli, l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022 et la fiche droit à l'image. Tout dossier incomplet fera l'objet d'un refus et ne sera pas compté dans les places réservées.

## Infos pratiques

Dans le cadre de sa politique et de sa volonté de renforcer l'accès au « sport pour tous », la commune a établi des tarifs selon le taux d'effort :

Les tarifs pour la saison 2024/2025 sont selon le taux d'effort de 41.52 euros à 122.82 euros.

Inscriptions possibles au forum des associations le samedi 07 septembre 2024 au gymnase Chantal Mauduit.

**Début des activités le mercredi 18 septembre 2024.**

Renseignements au service des sports : 01 39 44 71 58

### Documents

[questionnaire de santé mineurs](#)

[Autorisation droit à l'image](#)

[affiche CIS](#)

[fiche inscriptions CIS 2024-2025](#)

[Reglement intérieur CIS 2024-2025](#)

[Tableau programmation des activités CIS 2024-2025](#)

### Liens utiles

[Service des sports](#)

Contact

### Renseignements pratiques

Service des sports - CIS

Hôtel de Ville

Place Pierre Bérégovoy

Tél. 01 39 44 71 58

Courriel : [louis.gelin@magny-les-hameaux.fr](mailto:louis.gelin@magny-les-hameaux.fr) ou [service.sport@magny-les-hameaux.fr](mailto:service.sport@magny-les-hameaux.fr)

### Personne à contacter

Educateurs sportifs : Louis GELIN / Cyrille HEIN